

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 24 mars 2026

Étaient présents :

Pour l'administration :

Laurence Pérot, présidente ;
Céline Sage ;
Tossim Assih ;
Stéphanie Daniel ;
Alexandre Kavaj ;
Marie-France Belvo, responsable RH ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Mathilde Gaillourdet, assistante sociale ;
Jean-François Boehm, ISST(vocal) ;
Valérie Cohen, APMP (après-midi en audio) ;
Pierre Andrieux, AP Noisy Montaigne ;

Sophie Arnal, AP Toulouse (Visio)
Émeline Brissaud, AP Nevers (visio) ;
Marie-Pierre Claverie, AP Lyon (visio) ;
Audrey Marion-Berthe, AP Clermont-Fd (visio)
Catherine Menuisier, AP Noisiel ;
Sandrine Alix (visio matin) ; Patricia DESAYE
(visio après-midi)
Stéphanie Augé ;
Céline Cartier (visio) ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Philippe Jouffret (visio) ;
Carole Billon _ RH Toulouse référente handicap

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT, secrétaire de la FS ;
Blaise Samuel Becker _ tit. CGT (visio) ;
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires ;
Marc Daval _ tit. Solidaires ;
Dominique BAZIN _ tit. Solidaires ;

François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC ;
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC ;
Guillaume Champion _ suppl. CGT ;
Nicole Malody _ suppl. CGT (visio) ;
Loïc Lanouiller _ suppl. Solidaires ;
Nathalie Laboujonnière _ Solidaires exp.

Début de la réunion à 9h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.

CGT FiP, Solidaire FiP et l'alliance CFDT/CFTC FiP lisent leur déclaration liminaire.

Réponse de la présidente

- Elle ne commente pas la politique et les décisions qui ne dépendent pas de l'ENFiP ;
- On travaille sur des calendriers de formation ;
- Sur les travaux, la direction avance ;
- Concernant le tableau de suivi des actions décidées dans les instances (*+ de 7 mois*), il va être fait ;
- Les lettres de mission des assistant·e·s de prévention ont été envoyées (*plus de 2 ans*) ;
- Au sujet du sondage sur l'aménagement des salles de formation (*juillet 2025*), nous souhaitons le proposer au nouveau directeur (*NDRL : Michel Ramir a fait le précédent intérim pendant 18 mois*) ;
- Sur le délai de l'envoi tardif des documents pour préparer les instances (*Rappel : les documents doivent être soumis aux élu·e·s au plus tard 8 jours avant ladite réunion*), il est difficile de répondre dans les délais concernant les points rajoutés à l'ordre du jour par les

organisations syndicales (OS) que nous (le PPR) devons préparer (*NDRL : les points à l'ordre du jour ont été envoyés le 27/02/2026 au PPR soit 25 jours avant la formation spécialisée*);

- La direction confirme qu'elle ne dispose toujours pas du budget pour la formation spécialisée, information confirmée par l'animatrice de la politique ministérielle de prévention (APMP).

La CGT Finances Publiques s'étonne de cette remarque concernant la préparation des points rajoutés par les OS. Depuis quand les organisations syndicales préparent les fiches des questions qu'elles portent à l'ordre du jour ? Si c'est aux OS de le faire, alors c'est qu'elles disposent des réponses et donc qu'elles n'ont pas d'interrogations à porter dans l'instance.

Depuis 6 mois, la CGT a créé un sondage, qu'elle a soumis aux autres OS qui l'ont amendé. Ce sondage porte sur l'aménagement des salles de cours. Sondage que l'on veut envoyer aux formateurs et formatrices afin de répondre au mieux à leurs besoins, et vous nous dites attendre le futur directeur. La CGT fait remarquer que le problème consiste à consulter les collègues au sujet de l'aménagement des salles de formation, pas de débattre de l'arme nucléaire.

La chaîne de décision au niveau de la direction est grippée. La CGT fait remarquer que le nombre de A+ à la direction est passé de 26 à 30 depuis 2020 soit 15 % d'augmentation. Que parmi ces cadres, les postes d'I-Div sont transformés en AFIPA et les postes d'AFIPA en AE. Où sont les opérationnels ?

Concernant les enquêtes administratives, la CGT fait remarquer que « Selon que vous serez inspecteur ou cadre supérieur, les enquêtes administratives seront rapides ou ne seront pas, ou très lentes ». Où en est l'enquête administrative au CIF SEOM ? Nous avons des agents en souffrance sur place qui en plus ont une charge de travail considérable le tout dans un climat de déménagement en vue.

Réponse de la direction sur le sondage, on le fera parvenir avant la fin du 1^{er} semestre. Il n'y aura pas d'instance à partir de septembre

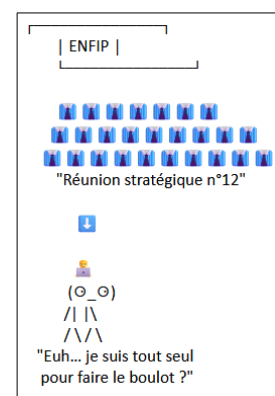
La CGT Finances Publiques dit que cette décision est arbitraire, les autres années d'élection 2018 et 2022, nous avons des CHSCT et des CTL jusqu'en novembre. Cette décision est idiote surtout une année où au 24 mars, nous ne disposons pas encore du budget. Et il faudrait que toutes nos actions soient bouclées en juin, **c'est lunaire !** Par ailleurs quid du DUERP, du PAP qui ne seraient pas étudiés. Quid des résultats du sondage que la direction ne veut pas publier avant la fin du 1^{er} semestre !?

La direction s'engage à faire étudier le DUERP et PAP en juin. Elle va demander à Bercy (*NDRL c'est plutôt le Secrétariat Général qui a en charge la question des FS*) confirmation pour le fait qu'il n'y ait pas de réunion à compter de septembre.

Face à une telle inertie, la **CGT Finances Publiques** a prévenu qu'elle utiliserait son droit à mailing pour publier ce sondage.

On retiendra de cette introduction qu'il est urgent d'attendre pour tout faire. La procrastination semble être le maître mot de notre direction.

Et si on transformait des postes d'AE en AFIPA et des postes d'AFIPA en I-Div



Ordre du jour de la Formation Spécialisée

1. Présentation du PV du CSAL-FS du 23/09/2025.....	3
2. Plan d'actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie au travail et de prévention des risques suicidaires – Déclinaison directionnelle.....	3
3. Fiches de signalement.....	4
4. Visibilité des assistants de prévention au sein des établissements.....	4
5. Formations 2026 en prévention, sécurité et CVT.....	5
6. Point sur le budget 2026.....	5
7. Point sur les visites de sites.....	5
8. Tableau de suivi des actions.....	6
9. Analyse des registres santé et sécurité au travail.....	6
10. Questions diverses.....	6
10.1 . Contrat de nettoyage à Clermont-Ferrand (CGT).....	6
10.2 . Calendrier des instances (Solidaires).....	6

1. Présentation du PV du CSAL-FS du 23/09/2025

Adopté à l'unanimité

2. Plan d'actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie au travail et de prévention des risques suicidaires – Déclinaison directionnelle

La CGT Finances Publiques dénonce ce plan qui n'est qu'un pansement sur une jambe de bois. La CGT rappelle que sans les articles parus dans le Canard Enchaîné puis dans le Monde, jamais la directrice générale ne se serait emparée du problème.

On ne fait au travers de ce plan que traiter le symptôme sans traiter la cause.

À l'ENFiP, il faut repenser nos scolarités, les stagiaires sont en souffrance avec des scolarités raccourcies et hachées. Concernant les contrôleurs stagiaires, celles et ceux qui sont parents doivent déscolariser leurs enfants fin septembre pour les rescolariser en avril sur leur nouvelle affectation. On veut leur faire faire en 6 mois ce qui était fait en 9 mois auparavant ; idem pour les inspecteurs. C'est l'ENFiP qui crée ce climat d'inconfort, d'instabilité.

Il faut que l'on se pose et que l'on repense notre scolarité.

La CGT Finances Publiques revient sur les lettres de mission des assistant-e-s de prévention.

Les OS rajoutent le problème concernant le médecin du travail de Clermont-Ferrand qui tiendrait des propos très limites, voire offensants, méprisants à l'encontre des agents venus la rencontrer

Réponse de la direction

- Concernant le problème d'un **médecin du travail de Clermont-Ferrand**, le secrétariat général est informé et connaît déjà la situation. Il est possible de faire un signalement au conseil de l'ordre, mais ce signalement doit être fait à titre individuel.

Pour **la CGT Finances Publiques** si le signalement au conseil de l'ordre est approprié, il sera compliqué de le mettre en œuvre. **La direction** rappelle qu'il est impossible de divulguer quoi que ce soit concernant du médical, au risque d'une plainte au pénal.

- Concernant le **tableau d'amélioration des CVT**, ce dernier va être décliné en fiches opérationnelles. Il porte sur 3 axes et 16 mesures qui concernent l'ENFiP. Tous les acteurs sont concernés.

La **CGT Finances Publiques** rappelle qu'en 2022, l'ENFiP avait refusé l'audit sur les risques psycho sociaux porté par la CGT pour finalement l'accepter contrainte et forcée en 2023.

Nous déclinons plusieurs mesures et revenons sur certaines :

- ▶ action 18, la CGT se demande quelle sera la formation dispensée dans le cadre du dispositif sentinelle. Pas de réponse à ce stade. Elle indique par ailleurs que l'échéance fixée au 30/09/2026 semble bien mal engagée.
- ▶ action 22 : Cette dernière vise à assurer un suivi des stagiaires présentant des fragilités ou des situations complexes de leur sortie d'école jusqu'aux premiers 6 mois d'affectation. La **CGT Finances Publiques** dénonce qu'ici, l'acteur est une personne précise (en l'occurrence l'enseignement référent) alors que concernant les autres actions, l'acteur est un service. C'est ainsi faire porter la responsabilité sur une personne plutôt que sur une unité de travail. Par ailleurs, quelle sera la marge de manœuvre et les moyens d'action de l'enseignant référent alors que le stagiaire sera affecté sur sa nouvelle structure. À compter du 01/09 pour les A et du 01/10 pour les B, ils ne dépendent plus de l'ENFiP sur le plan RH.
- ▶ action 25 : renforcement du réseau des Assistant-e-s de prévention. Concernant la **quotité de travail des assistant-e-s de prévention**, la direction ne les a pas déchargé-e-s des autres charges qui leur incombent. La direction compte sur la « bonne volonté » des directeurs d'établissements pour veiller à ce que ce soit fait. Cette quotité n'est pas fixe, la formule retenue est « pouvant aller jusqu'à xx% », 50 % étant le maximum. La **CGT Finances Publiques** a insisté pour connaître précisément ces quotités, mais la direction n'a semble-t-il pas entendu notre question ! Pour **la CGT Finances Publiques**, il faut que les AP mènent leur mission de prévention (autre que les urgences) de manière prioritaire sans avoir l'impression que leur hiérarchie va leur reprocher de ne pas avoir exécuté leurs autres missions par ailleurs.

La **CGT Finances Publiques** indique que dans ce plan, si la défaillance vient d'un encadrant, il n'y a rien de prévu.

3. Fiches de signalement

Désormais, chaque fiche de signalement sera portée par les assistantes de prévention qui en a la charge.

La question après l'analyse de ces fiches de signalement est « que fait-on quand le malaise vient de son supérieur hiérarchique ». La fiche de signalement, même si elle peut être anonymisée, même si on peut la cacher au N+1, il est parfois compliqué de passer par cet outil pour signaler notamment un management toxique.

4. Visibilité des assistants de prévention au sein des établissements

La **CGT Finances Publiques** revient sur l'enquête de la Formation Spécialisée qui s'est déroulée à Toulouse en avril 2025.

Le point est fait pour chaque établissement :

- Toulouse : le bureau de l'assistante de prévention est isolé et permet la confidentialité. L'AP propose que sur le site intranet **sa photo soit diffusée** pour la rendre clairement identifiable ;
- Lyon : le bureau de l'assistante de prévention est isolé et permet la confidentialité ;
- Nevers : le bureau de l'assistante de prévention est isolé et permet la confidentialité ;
- Clermont : un bureau sera mis à la disposition de l'AP pour recevoir de manière confidentielle les stagiaires. Echéance : fin avril 2026 ;
- Noisy-le-Grand _ le Montaigne, : le bureau permet la confidentialité. Depuis la rentrée 2026, l'AP a communiqué sur son rôle ce qui n'était pas le cas avant ;
- à la Direction, l'AP est installé dans un bureau. Quand il doit recevoir, il doit toutefois s'isoler
- Noisiel : l'AP partage un bureau avec une apprentie. Cette dernière doit sortir pour permettre à l'AP de recevoir en toute confidentialité.

La CGT pose la question du remplacement de l'AP quand ce-tte dernier-e est absent-e. La direction répond que généralement c'est le service RH qui prend le relais.

Notre APMP (animatrice de la politique ministérielle de prévention) dit qu'on ne doit pas remplacer l'Assistante de prévention par la RH. Quand on va voir l'AP, on ne va pas voir la RH !

5. Formations 2026 en prévention, sécurité et CVT

La **CGT Finances Publiques** maintient le maintien de la formation SST financée par la FS de l'ENFiP.

6. Point sur le budget 2026

L'APMP n'a pas encore de budget pour 2026. Concernant les derniers votes, l'APMP préconise de passer les derniers votes du budget sur septembre... mais la direction ne veut pas de FS à l'automne !

La formation proposée par Lyon concernant les « Gestes qui sauvent » sera renommée mais est validée dans son principe.

La dépense de Nevers, réfection de la salle en rez de jardin, est refusée par les OS. M. Assih insiste pour dire que la dépense a été validée en 2025, la CGT rappelle que c'était sur une fin d'exercice. La **CGT Finances Publiques** met en doute l'analyse réalisée en 2025 par le SG concernant ces travaux de Nevers (travaux uniquement bâtimentaires) étrangement acceptés alors que la climatisation clermontoise _ ayant fait l'objet de beaucoup de remarques au RSST _ a été refusée.

Unanimement les OS refusent cette dépense.

7. Point sur les visites de sites

La direction rappelle qu'il y a des contraintes budgétaires. Le secrétaire de la FS rappelle que les visites de sites sont prévues par l'article 63 du décret de 2020 (décret recodifié depuis)

La CGT rappelle que suite à la visite du service d'accueil des candidats au concours, le rapport de l'ergonome devait nous être transmis. On attend toujours et encore.

Les OS demandent de nouveaux les visites du CIF de Nancy et du CIF de Marseille.

La direction est toujours réticente pour le déplacement à Marseille où une enquête administrative est en cours. Le directeur du PPR évoque des problèmes budgétaires pour

le remboursement des frais de missions. Par ailleurs le CIF va prochainement déménager dans d'autres locaux. La direction a peur que ce déplacement perturbe l'enquête.

L'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) indique qu'au contraire c'est quand ça va mal qu'il faut se déplacer.

Au moins les choses sont dites !

Le principe de la visite est acté. La date sera fixée ultérieurement.

8. Tableau de suivi des actions

Pour la direction le tableau proposé est suffisant, mais il génère beaucoup de travail pour le PPR.

La **CGT Finances Publiques** se propose de servir le tableau pour éviter tout travail supplémentaire aux agents du PPR, la direction veut garder la main dessus. Décidément, il manque de petites mains à la direction.

9. Analyse des registres santé et sécurité au travail

Seuls les collègues de l'établissement de Clermont le servent. C'est la preuve que ce dernier n'est pas connu.

10. Questions diverses.

10.1 . Contrat de nettoyage à Clermont-Ferrand (CGT)

La **CGT Finances Publiques** parle de défaillance du prestataire détenteur du contrat de ménage.

Le PPR avec l'établissement de Clermont-Ferrand vont facturer des pénalités au détenteur du marché, ONET.

La **CGT Finances Publiques** rappelle qu'elle est solidaire des agentes de nettoyage qui sont en sous-effectif et à qui on demande toujours plus.

10.2 . Calendrier des instances (Solidaires)

Le calendrier des instances doit être programmé et communiqué aux ISST, assistantes sociales et APMP.

* * *

Fin de la réunion à 17h17.